

un Etat la liberté illimitée de penser, de dire, de faire tout ce qui paraîtrait sans tenir compte d'aucune loi divine, naturelle ou positive. Autrement, il faudrait aller jusqu'à dire qu'une législation peut proclamer le droit légal à l'assassinat et aux plus grands crimes. "Eh bien ! s'écrie Bossuet, dans un de ses plus beaux sermons, que serait-ce des choses humaines si chacun suivait ses désirs. D'où vient que les Néron, les Caligula et ces autres monstres du genre humain se sont laissés aller à des actions si brutales et si furieuses ? N'est-ce pas par la licence effrénée de faire tout ce qu'ils ont voulu ?" Sans doute, de nos jours, en vue d'éviter un plus grand mal, les gouvernements ont dû concéder de grandes libertés même à l'erreur. Mais entendons-nous bien. Aucune société civile, dont les membres connaissent la logique, n'a décrété les libertés de penser, de parler et d'agir conformément à des opinions fausses et mauvaises "comme un droit naturel et imprescriptible, mais seulement comme la constatation légale de ce fait", à savoir que ceux qui voudraient émettre des opinions erronées n'en seraient empêchés par aucune loi civile, ils sont laissés à leur libre arbitre qui, lui, reste toujours soumis à la loi naturelle et divine. C'est pourquoi, "l'Eglise, dit Léon XIII, ne condamne pas les chefs d'Etat qui, en vue d'un grand bien à procurer ou d'un grand mal à éviter, tolèrent que des cultes différents soient reconnus dans la cité".

Ce que votre foi exige, c'est de reconnaître que l'unité de croyance est un bien ; que, en présence de la révélation chrétienne, la religion naturelle ne contient pas tous les devoirs de la société civile envers Dieu ; que l'humanité collective redevable au Créateur l'est également au Christ Rédempteur. Aujourd'hui, dans presque tous les pays l'unité catholique est brisée par les progrès de l'hérésie. Les pouvoirs publics manqueraient cependant à leur devoir s'ils ne défendaient ce qui doit survivre de vérités communes dans la conscience de leur nation. Il ne s'agit pas de vouloir rétablir une religion d'Etat et de déroger à la liberté des cultes. Vous connaissez le mot du cardinal Manning : "Si les catholiques, devenus la majorité en Angleterre arrivaient à être les maîtres du pouvoir, ils ne fermentaient pas un temple, pas une école protestante. Ils tâcheraient seulement de mieux faire que leurs rivaux et de les attirer à eux par leurs vertus et leurs bienfaits". Car l'obligation de faire pénétrer dans l'âme du peuple la vertu vivifiante de l'Evangile persiste, parce qu'elle est de droit naturel et divin.